

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 53	<i>Membres en fonction :</i> 53	<i>Membres présents :</i> 50	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 0	<i>Absents :</i> 3	<i>Pouvoir(s) :</i> 0
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	--------------------	--------------------------

Date de convocation : 15 septembre 2020

Vote(s) pour : 50

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 21 septembre 2020,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2020-09-21-BD-23 :

Approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Augny.

Rapporteur : Monsieur Henri HASSER

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier son article L.5217-2,
VU le Code de l'Urbanisme notamment ses articles L.153-36 et suivants et R.153-20 et suivants,
VU la délibération du Conseil Métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCoTAM) approuvé en date du 20 novembre 2014 par le Comité Syndical du SCoTAM,
VU le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Metz Métropole adopté par délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 février 2020,
VU le Plan de Déplacements Urbains (PDU) révisé, approuvé par délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 février 2020,
VU le Plan Local d'Urbanisme d'Augny approuvé par délibération du Conseil Municipal d'Augny en date du 26 juin 2014,
VU l'arrêté du Président de Metz Métropole – PT n°22/2019 en date du 24 décembre 2019 prescrivant la modification du Plan Local d'Urbanisme d'Augny,
VU l'arrêté du Président de Metz Métropole – PT n°11/2020 en date du 08 juin 2020 prescrivant l'enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme d'Augny,
VU les avis formulés par les Personnes Publiques Associées et par le public et le rapport du commissaire enquêteur rendu dans sa forme définitive le 24 août 2020 (annexe 4),
VU le projet de modification n°2 du PLU d'Augny et notamment sa notice de présentation annexée (annexe 2) à la présente délibération,
CONSIDERANT la nécessité de faire évoluer certaines dispositions du PLU d'Augny,
CONSIDERANT les avis formulés par les personnes publiques associées,
CONSIDERANT le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur (annexe 4) qui émet un avis favorable sans réserve mais accompagnées de six recommandations qui n'ont pas été retenues,
CONSIDERANT les évolutions du dossier de modifications (annexe 1) pour prendre en compte les avis des personnes publiques associées, les observations du public et le rapport du commissaire enquêteur,

DECIDE d'approuver la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme d'Augny telle qu'annexée (annexe 3) à la présente délibération,

PRECISE que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en Mairie d'Augny et au siège de Metz Métropole durant un mois et d'une mention dans un journal local,

PRECISE que la présente délibération sera exécutoire dès lors qu'elle aura fait l'objet des mesures de publicité précitées et qu'elle aura été transmise à l'autorité administrative compétente de l'Etat, et ce, conformément aux articles L.153-44 et L.153-23 du Code de l'Urbanisme.

Pour extrait conforme
Metz, le 22 septembre 2020
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



Résumé de l'acte

057-200039865-20200921-09-2020-DB23-DE

Numéro de l'acte : 09-2020-DB23
Date de décision : lundi 21 septembre 2020
Nature de l'acte : DE
Objet : Approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Augny
Classification : 2.1 - Documents d urbanisme
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 24/09/2020
Numéro AR : 057-200039865-20200921-09-2020-DB23-DE
Document principal : 21_DO-ERDP23.pdf

Pièces jointes :

21_DO-Annexe 1 point 23 - PLU Augny.pdf
21_DO-Annexe 2 point 23 - PLU Augny.pdf

Historique :

24/09/20 08:51	En cours de création	
24/09/20 08:53	En préparation	Catherine DELLES
24/09/20 09:09	Reçu	Catherine DELLES
24/09/20 09:13	En cours de transmission	
24/09/20 09:15	Transmis en Préfecture	
24/09/20 09:18	Accusé de réception reçu	